



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

Bulletin n° 45 - 1er semestre 2016

Chers Zouaves, chers amis,

Ce 1^{er} semestre 2016 fut une fois encore celui des grandes commémorations et spécifiquement celui du centenaire des deux batailles majeures de la Première Guerre mondiale, celle de Verdun et celle de la Somme. Beaucoup parmi nos anciens se sont étonnés de ne pas voir de Zouaves parmi les drapeaux et les associations lors des cérémonies organisées en ces occasions. L'explication est simple : n'étaient concernées que les associations locales, ainsi l'Union nationale des Zouaves n'a pas été invitée...

À l'heure où j'écris ces lignes, un nouveau drame vient de frapper notre pays avec la tuerie de Nice, ce n'est hélas sûrement pas le dernier et sans doute cet acte odieux n'est pas sans vous rappeler les massacres du même type commis à Oran et ailleurs en 1962. Notre devoir ici n'est pas de récriminer ou d'accuser, mais plutôt de faire preuve de pédagogie envers les plus jeunes pour mettre en avant les valeurs séculaires de la France, celles pour laquelle nos anciens sont tombés par milliers.

Dans mon dernier bulletin j'écrivais qu'il était possible que le drapeau d'un de nos régiments soit attribué à une formation de l'armée de terre nouvellement créée, j'ai le regret de vous dire que contrairement à ce que nous espérions ce ne sera pas le cas, à court terme... Nous devons donc continuer notre action auprès de nos interlocuteurs institutionnels pour faire valoir cette demande ô combien légitime, et je m'y emploie tous les jours...

Je ne saurais terminer cet éditorial sans évoquer la mémoire de notre camarade et grand ancien Roger BEY, libérateur de MUNSTER qui nous a quittés le 6 avril dans sa 90^e année. On a beaucoup évoqué l'ancien du 9^e Zouaves, mais c'est l'homme que je voudrais saluer ici, un homme dévoué et souriant toujours disponible n'hésitant pas avec Lucette son épouse à braver les kilomètres pour partager avec nous des moments si heureux, comme ce fut le cas lors de dernière assemblée générale à Toulouse.

Merci mon cher Roger, tu étais notre fierté.



Jean-Louis LEMMET

Président de l'Union Nationale des Zouaves

SOMMAIRE

- Page 1 Éditorial / Sommaire.
- Pages 2 Décès de Roger BEY, libérateur de MUNSTER.
- Pages 3-4-5 185^e anniversaire du Corps des Zouaves.
- Pages 6 Agenda / Nos peines.
- Pages 7 Le Zouave du Pont de l'ALMA
- Page 8 Du nouveau pour la Butte des Zouaves Vie de nos amicales
- Pages 9 16 Mai 2016, commémorations à Coxyde
- Page 10 Nouvelles du monde combattant
- Pages 11-12 Les Zouaves sur le Front d'Orient. Le 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

DÉCÈS D'UN LIBÉRATEUR DE MUNSTER



Notre ami Roger BEY, l'un des derniers libérateurs de MUNSTER, nous a quittés le mercredi 6 avril 2016, dans sa 90^e année. Il a rejoint ses camarades, au premier rang desquels, Sylvain LASCAUX, décédé en février 2013, Georges DAMBRINE décédé en décembre 2013 et André SORNETTE décédé le 26 août 2014.

Ils avaient libéré la ville de MUNSTER le 5 février 1945, après avoir conquis les villes de Roche-lès-Blamont le 15 novembre, d'Hérimoncourt le 17 et de Remiremont le 19 novembre 1944, avec le 9^e Zouaves, régiment organique de la 1^{re} Armée.



Une centaine de personnes accompagnaient Roger, en l'église de BARNEVILLE ce mardi 12 avril. Le président des Anciens-Combattants local a rappelé la carrière de notre ami, fier d'être citoyen d'honneur de la ville de Munster pour avoir participé à sa libération en 1945. Roger était présent à toutes les manifestations patriotiques de

BARNEVILLE, accompagné de deux anciens de la 2^e DB. Trois drapeaux entouraient le cercueil, dont celui du 9^e Zouaves.

Maurice CERE du 9^e Zouaves., ainsi qu'Annick son épouse, venue des ANDELYS, Michel COLLE du 2^e Zouaves accouru de Bois-Guillaume, Jean-Marie FLAMME et Marguerite représentaient l'Union des Zouaves.

Les gerbes de l'Union Nationale des Zouaves et des Vieux du Neuf soulignaient la reconnaissance de toutes les Amicales d'Anciens Zouaves. Au cimetière, le diacre (ancien militaire) invita l'assistance à partager un Notre Père et un Je vous salue Marie en ultime "A Dieu" à Roger.

Puis, au cours de la collation qui suivit, nous évoquâmes, avec Lucette, ses enfants, petits-enfants et amis, les bons moments partagés lors des rencontres toujours chaleureuses des Zouaves.

La dernière partagée avec Roger étant le congrès de la Musique de Garnison d'Alger à Toulouse en 2015.

Jean-Marie FLAMME
Union Nationale des Zouaves

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

185^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES LE 13 MARS 2016

C'est sous un beau soleil qu'une nombreuse assistance s'était donné rendez-vous afin d'honorer nos Zouaves Morts pour la France.

Les cérémonies ont débuté à la Ferme de **QUENNEVIERES** à la stèle des Anciens combattants de la Loire Inférieure et à la plaque commémorant les Zouaves, inaugurée lors du pèlerinage de 1951.

La quarantaine de porte-Drapeaux des Anciens combattants étaient également réunis autour des personnalités officielles, des élus locaux et des présidents d'associations patriotiques et historiques, parmi lesquelles nous pouvions distinguer la présence remarquable de messieurs Ghyslain **CHATEL** (Sous-préfet de **COMPIÈGNE**), Alain **BRAILLY** (président de la communauté de communes des Lisières de l'Oise), Fabrice **D'ARANJO** (maire de **MOULIN-sous-TOUVENT**), Madame Anne-Marie **DEFRANCE** (maire de **NAMPCEL**), messieurs Patrick **REMM** (FNAM - Fédération Maginot), Philippe **HAROUTIOUNIAN** (ASAF - CiDAN), le commandant (R) Joël **BERTRAND** (ANORAA / CiDAN Picardie), mesdames Corinne **ACHIN** (adjointe au maire de **CARLEPONT**), Évelyne **BOUILLON** (maire de **BESME**), messieurs Jean-Paul **ROCOURT** (président de "Mémoire et Avenir Citoyen"), Claude **GAUDUIN** (délégué général **OISE** du Souvenir Français), le colonel (H) Henry d'**ÉVRY** (président du comité d'**ATTICHY** du souvenir français) maître de cérémonie à la "Butte", assisté de Gérard **POLLET**, Bruno **GODET** (Amitié Franco-Allemande), Luc **DEGONVILLE** (maire de **MANICAMP** et président de l'Association Amicale des Anciens Combattants de **MANICAMP**) et l'infatigable adjudant-chef (R) Michel **DUFOUR** (maître de cérémonie à **CARLEPONT** et président de Picardie Mémoire). Les forces de la Gendarmerie Nationale étaient aussi sur les rangs, apportant la présence militaire nécessaire. Enfin, tous les Présidents et membres des associations régimentaires de Zouaves.

CÉRÉMONIE AU MÉMORIAL NATIONAL DES ZOUAVES



Notre président d'honneur, Bruno de Villepin entouré de nos drapeaux.

185^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES LE 13 MARS 2016

ALLOCATION DU PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES ZOUAVES



"Comme chaque année nous voici rassemblés autour du Mémorial national des Zouaves, ici à Moulin-sous-Touvent pour commémorer le 185^e anniversaire de la création du Corps des Zouaves, créé officiellement le 9 mars 1831 par ordonnance royale du roi Louis-Philippe.

C'est ici que les Zouaves ont choisi de se réunir une fois par an pour rendre hommage à leurs aînés et perpétuer leur mémoire. Ici au cœur des champs de bataille où ils ont combattu et où ils se sont illustrés.

Cette année sera celle des commémorations des grandes batailles de 1916, Verdun et la Somme, sans oublier le front d'Orient où les Zouaves étaient massivement représentés. En effet, après avoir combattu ici même, mais aussi en Artois, en Champagne et jusqu'en Turquie en 1915, les régiments décimés ont été reconstitués pour être successivement engagés à Verdun dès le début de l'attaque allemande. Comme l'an dernier je veux rappeler ici que les régiments de zouaves se sont couverts de gloire jusqu'à la fin de la guerre, et qu'en 1919 ils totalisaient 42 citations à l'ordre de l'armée, pour 8 régiments de zouaves, auxquelles il faut ajouter 15 citations à l'ordre de l'armée supplémentaires pour les 4 régiments mixtes. Bilan totalement exceptionnel et inégalé.

Il est bon de ne pas oublier les leçons de l'histoire ; ici on ne les oublie pas, et je tiens à remercier tous ceux qui, maires, élus, associations et bénévoles s'investissent sans réserve pour les perpétuer, comme lors du remarquable son et lumière de Moulin-sous-Touvent en juin dernier, ou encore grâce au parcours des Zouaves initiative locale riche et novatrice.

Les Zouaves ont donc toute leur place aujourd'hui, non seulement dans la mémoire des guerres passées, mais aussi dans l'histoire de l'armée française où je note qu'ils sont peu à peu oubliés. Et c'est un de nos axes d'effort de cette année de faire qu'on ne les oublie pas, et j'ai personnellement informé les autorités de notre pays que la pérennité et la filiation des Zouaves demeurent notre principal sujet de préoccupation.

Notre seconde préoccupation reste à la pérennité de la « Butte des Zouaves », symbole des durs combats de juin 1915 sur le plateau de Quennevières, et je vais répéter ce que j'ai dit ici même l'année dernière.

La Butte n'appartient pas aux Zouaves, elle appartient à la France puisqu'elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2002, et qu'elle le restera d'une façon ou d'une autre, personne ne pouvant contester que des dizaines de corps soient encore enfouis sur le site de la bataille de Quennevières la question n'est donc pas de savoir si et combien il y a des corps sous la Butte, mais bien de la reconnaître pour ce qu'elle représente.

Je vais maintenant remercier encore une fois les artisans de la réussite de notre Mémorial national Bruno de VILLEPIN et Jean-Marie FLAMME et tous ceux qui nous ont aidés dans cette entreprise en particulier Fabrice D'ARANJO, maire de Moulin-sous-Touvent.

Je vais remercier aussi monsieur le maire de Carlepont qui nous accueille autour de son monument aux Morts, et madame DEFRANCE, maire de Nampcel, où les anciens du 9^e Zouaves ont désormais leur siège, pour son soutien précieux.

Je n'oublie pas non plus ceux que l'âge et la maladie empêchent d'être ce matin parmi nous, et tous ceux pour qui au fil du temps kilomètres se font plus longs... Mais qui, je le sais sont à nos côtés de matin.

Pour conclure, je remercie encore une fois les porte-drapeaux, le Souvenir Français et les associations patriotiques qui ont tenu à nous accompagner aujourd'hui, ainsi bien sûr que nos amis du « Collectif France 40 », véritables relais de notre mémoire, toujours présents à nos côtés dans les grandes occasions.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

185^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES LE 13 MARS 2016

CEREMONIE A NAMPCCEL

Une dernière cérémonie devant le monument aux morts de NAMPCCEL, à l'invitation Anne-Marie **DEFRANCE**, maire de **NAMPCCEL**, clôturait la partie officielle de la journée, en présence de monsieur Ghyslain **CHATEL**, Sous-préfet de **COMPIÈGNE**, des élus et des anciens combattants locaux qui tiennent chaque année à commémorer à nos côtés l'anniversaire de la création du corps des Zouaves.

À l'issue un vin d'honneur fut pour nous l'occasion de témoigner notre affection à Anne-Marie **DEFRANCE** en lui remettant une lettre de remerciements et une image d'ÉPINAL représentant des Zouaves.

Enfin, un repas remarquablement organisé par Hughes **BOURDAIN** et la municipalité (puisque désormais les anciens du 9 sont un peu chez eux à **NAMPCCEL** où leur amicale a son siège) nous a regroupés autour de nos invités pour partager souvenirs et anecdotes avant ce terminer par la marche des Zouaves entonnée par le chœur des Anciens !!!!



Bruno de VILLEPIN, Hughes BOURDAIN, Anne-Marie DEFRANCE, Jean Louis LEMMET, Jean-François CATTEAU et les enfants des écoles de NAMPCCEL

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

AGENDA 2016

- Dimanche 7 août : Hommage aux Héros de l'Yser, avec les Zouaves du Nord, à NIEUPORT (Belgique)
- Dimanche 21 août : Patelin de Notre Dame, avec les Zouaves du Nord, à DIXMUDE (Belgique)
- Du 31 août au 5 septembre : Congrès de la MGA à DAMVIX (85)
- Dimanche 4 septembre : Assemblée Générale des Zouaves de l'Est à VESOUL (70)
- Dimanche 4 septembre : Journée des Zouaves, avec les Zouaves du Nord, à SAINT-PÔL-sur-MER (59)
- Dimanche 4 septembre : Commémorations de MONDEMENT-MONTGIVROUX (51)
- Dimanche 11 septembre : Assemblée Générale des Zouaves de l'Est à SCEY-sur-SAÔNE (70)
- Dimanche 11 septembre : Inauguration de la stèle au 4^e Mixte Zouaves-Tirailleurs à WAILLY-lez-ARRAS (62)
- Samedi 8 octobre : Assemblée Générale du 9^e Zouaves à VERBERIE (60)
- Samedi 15 octobre : Assemblée Générale de l'UNZ au Fort de Nogent à FONTENAY-sous-BOIS (94), avec cérémonie de ravivage à l'Arc de Triomphe
- 5 décembre : Journée Hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie (le Drapeau de l'Union flottera Quai Branly)

Les amicales sont invitées à nous informer de toutes modifications ou ajouts à cet agenda, qui se veut être un calendrier informatif et collectif, Merci. Voir sur : <http://collectifrance40.free.fr/>

NOS PEINES

Outre le décès de notre grand ancien Roger BEY, décédé le 6 avril 2016, dans sa 90^e année, (voir page 2) nous avons appris les décès de René LEFÈVRE ancien du 2^e Zouaves le 5 janvier 2016 dans sa 82^e année à Laigny (Aisne) ;

De madame Andrée GASSER, épouse d'André GASSER ancien du 2^e Zouaves, le 23 mars 2016 à Pujols (47) ;

De Guy BALLANGER, ancien du 2^e Zouaves décédé le 12 janvier 2016 à Marans (17) ;

Le 28 avril de l'épouse de Roger LHOMME ancien du 2^e Zouaves ;

De Pierre LUCCOTTE ancien du 2^e Zouaves, en 2015 ;

De l'épouse de André REBEIX ancien du 9^e Zouaves le 29 novembre 2016 à Surgères (17) ;

De André BITEAU, ancien du 4^e Zouaves, le 24 janvier 2016 à Aignes et Puypéroux (16) ;

De Willy HERZOG, ancien du 8^e Zouaves le 18 mai 2016 l'âge de 100 ans ;

Du lieutenant-colonel (er) Jean VEILLET, ancien du 3^e bataillon de Zouaves portés, le 16 avril à Niort (79) ;

De Paulette DUBOIS le 1^{er} avril 2016 à Bois-Bernard (62), épouse de Jean DUBOIS ancien du 9^e Zouaves décédé en 2010, Joseph DEBIEVRE président des Zouaves d'Hénin-Beaumont accompagné de trois membres, ainsi que Jean Marie FLAMME des anciens du 9^e Zouaves, ont exprimés à Serge son deuxième fils, et à l'ensemble de la famille les sincères condoléances des Zouaves.

L'Union des Zouaves adresse ses plus sincères condoléances aux familles de nos amis disparus, s'associe à leur peine et leur témoigne du soutien de tous les Zouaves.

NOUVEL ADHÉRENT

Bienvenue à **Martial PEUFLY**, de Givet, qui a souhaité rejoindre l'Union des Zouaves, appelé du contingent au CEC-9^e Zouaves, il a ensuite servi comme sous-officier dans la réserve au CEC. Il va être notre interlocuteur auprès des jeunes anciens du CEC qui tentent de se regrouper en association.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

LE ZOUAVE DU PONT DE L'ALMA

Régulièrement au gré des inondations de la Seine, un Zouave est mis à l'honneur, nous ne le remercierons jamais assez ! Sur le premier pont de l'Alma, ils étaient 3 de plus à lui tenir compagnie, on le sait assez peu...



Le pont tient son nom de la bataille de l'Alma en Crimée, remportée en 1854 par les Anglais, les Français, les Turcs ottomans et un corps expéditionnaire piémontais contre les Russes. **Le 3^e régiment de Zouaves s'était particulièrement illustré pendant la bataille de l'Alma en réussissant à prendre les canons de l'ennemi.**

Cette statue, œuvre de Georges **DIEBOLT**, est la dernière des quatre sculptures du Pont de l'Alma représentant les troupes ayant participé à la guerre de Crimée (1854-1856).

Elle représente un soldat, André-Louis **GODY**, originaire de Gravelines. Pendant la guerre, ce Nordiste a combattu au 3^e Zouaves, il a participé à toutes les batailles : de Solferino à Malakoff, en passant par Magenta et Alma. André-Louis, trentenaire beau-gosse, il est repéré dans un casting. Pendant de longues heures, il posera pour le sculpteur en uniforme de zouave, prenant appui sur son fusil.

Entre 1970 et 1974, le pont fut reconstruit du fait de l'étroitesse et du tassement du pont d'origine, et le Chasseur à pied, l'Artilleur et le Grenadier furent déplacés sur d'autres sites. Le nouveau pont ne possédant plus qu'une pile côté rive droite (8^e arrondissement), seul le Zouave est déplacé, de l'aval à l'amont du pont.

Les compagnons du Zouave...



Le **Grenadier**, par Georges Diebolt
À Dijon, ville natale de son sculpteur,
avenue du Premier-Consul



Le **Chasseur**, par Auguste Arnaud,
visible depuis l'autoroute A4,
redoute de Gravelle dans le bois de
Vincennes



L'**Artilleur**, par Auguste Arnaud, à la
Fère, garnison historique du 41^e
régiment d'artillerie de marine

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

PATRIMOINE DES ZOUAVES

DU NOUVEAU POUR LA BUTTE DES ZOUAVES



La Butte des Zouaves se trouve au nord de la ferme de Quennevières, à Moulin-sous-Touvent. Elle se compose d'un tertre, sous lequel repose les Zouaves, ces soldats métropolitains venant des colonies, enterrés vivants au cours d'un bombardement.

Située à 1,5 km, à vol d'oiseau, au nord de la ferme de Quennevières, en empruntant un chemin praticable au carrefour des départementales 85 et 335, cette butte rend hommage à des soldats enterrés vivants au cours d'un bombardement. Elle se compose d'un tertre, sous lequel

reposent des Zouaves, qui avaient participé activement aux combats de la ferme de Quennevières, surmonté d'une croix. Certes moins imposant, ce monument s'apparente à la tranchée des baïonnettes près de Verdun, qui rend hommage à tous ces hommes qui ont péri enseveli dans leur tranchée suite à des bombardements ou à des explosions de mines comme celle qui a vu disparaître deux compagnies françaises à la Côte 108 près de Berry-au-Bac le 31 mai 1917.

Vu dans "LE PARISIEN" le 19 mai 2016 :

Des soldats sous la Butte aux Zouaves, le site enfin sauvé - Stéphanie Forestier

Moulin-sous-Touvent. Un historien amateur a découvert la preuve qu'au moins trois soldats sont ensevelis sur ce site convoité par le propriétaire d'une décharge. (LP/F.H.)

Cyrille Cieslak est passionné par l'histoire de sa région. Depuis qu'il est adolescent, il explore les tunnels, les abris sculptés par les soldats lors du premier grand conflit mondial. La découverte qu'il a faite pourrait bien remettre en cause le projet d'extension de la décharge Gurdebeke à Moulin-sous-Touvent sur le site appelé Butte aux Zouaves.

En effet, si les associations qui se battent depuis des années contre l'entrepreneur, n'ont eu de cesse de mettre en avant le volet écologique du dossier, lui, a creusé sa partie, le volet historique. C'est en se basant sur les études d'un historien local, Jean-Jacques Gorlet, qu'il retrouve les actes de décès de trois soldats, héros de guerre, morts ensevelis à 15h42 le 23 décembre 1915 par une mine allemande sur le site du Champignon de Puisaleine, ancien nom donné à cette butte. Les avocats de l'entrepreneur Gurdebeke plaident le fait qu'aucun document officiel n'affirmait que les corps étaient encore sur place. Après une enquête minutieuse, Cyrille Cieslak l'a pourtant prouvé. Il a recoupé d'anciennes cartes avec des rapports d'officiers, a retrouvé la famille d'un soldat et a contacté les administrations.

« J'ai envoyé des courriers aux mairies des soldats pour qu'elles m'envoient les fiches de transcription de décès. Il est vrai que les soldats essayaient de récupérer les corps de leurs frères d'armes, mais la preuve est là. Ils sont toujours en dessous », précise cet aide-soignant de métier. Ces précieux documents ont donc été remis à la DRAC (direction des affaires culturelles régionales) ainsi qu'à la préfecture de région. Le 9 novembre dernier, un collège d'experts, membres de la CRPAS (commission régionale du patrimoine et des sites), s'est réuni. À l'unanimité, devant ces nouveaux éléments, ils ont voté contre la demande de radiation de l'inscription au titre des monuments historiques de la Butte aux Zouaves. Car ce site est classé depuis 2002. Il appartient à la société Gurdebeke qui, pour pouvoir entreposer des déchets, a besoin de le déclasser. Une société qui a fait appel de la décision.

« Je ne fais partie d'aucune association. J'agis pour qu'on puisse mettre un nom sur ces hommes qui sont ensevelis, précise Cyrille Cieslak. Ils s'appelaient François Ballaz, Henri Chaumont et Jean-Lucien Mourdon. »

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

LA VIE DE NOS AMICALES

16 MAI 2016, COMMÉMORATIONS À COXYDE

Ce lundi de Pentecôte voit un changement important de la part de la municipalité belge puisque la cérémonie au Carré Militaire du Village n'est plus programmée... Par conséquent les **Zouaves du NORD - PAS-DE-CALAIS**, sous la houlette de Michel **DENIS** leur président, ont opté pour une cérémonie sans les autorités belges.

Les anciens **Zouaves d'HÉNIN-BEAUMONT**, conduit par Joseph **DEBIEVRE** leur président ainsi que Jean **BARTKOWIAK** représentant les **Zouaves de l'Est**, Robert **BACHELLEZ** du **8^e Zouaves**, Maurice **CERE** et Jean-Marie **FLAMME** pour l'**Amicale du 9^e**, sont également présents.

Une rose est déposée sur les tombes des Zouaves par nos compagnes, puis une gerbe au pied du mât par le président Denis. La sonnerie « aux Morts », et la Marseillaise suivie de la Brabançonne clôturent cet hommage.

Le rendez-vous suivant se trouve à la Maison Communale, pour la présentation du livre d'Erwin PELGRIM et Michel PIERRARD dont le thème évoque les Zouaves à COXYDE de 1914 à 1916. Un film réalisé à l'époque, et dont la ville a acheté les droits, retraçant la vie des Zouaves tant à COXYDE qu'à NIEUPORT, est projeté.

Monsieur PELGRIN évoque (en flamand) pendant la projection quelques passages du livre, puis monsieur Marc VANDEN BUSSCHE, bourgmestre prend la parole, remerciant les uns et les autres, enfin monsieur PIERRARD en quelques minutes, résume en français le contenu de l'opus vendu 12 euros.

Il est 11h15...le cortège se forme devant la maison communale et s'ébranle aux sons de l'harmonie de COXYDE vers le monument des Zouaves jouxtant la plage. Le groupe des Zouaves de WALCOURT, au son du fifre et des tambours nous rejoint puis les trente drapeaux forment un demi-cercle autour de la Stèle.

Après l'allocution du Bourgmestre une vingtaine de gerbes sont déposées dont de nombreuses françaises.

La sonnerie aux Morts, la Marseillaise et la Brabançonne raisonnent sur ce site entouré d'immeubles.

La salve d'honneur des Zouaves de Walcourt met un terme à la cérémonie en ce lieu.

Le cortège se remet en bon ordre, afin de défiler le long de l'avenue de la Plage et atteindre la Maison Communale où un vin d'honneur nous attend. Des applaudissements saluent les porteurs de drapeaux, ainsi que les anciens Zouaves qui défilent sur les accords de Sambre et Meuse.

Ayant fait honneur aux rafraîchissements offerts, les anciens Zouaves peuvent aller se restaurer dans une brasserie proche.

Moments de convivialité intenses, goûtés par tous.

Vivement la prochaine rencontre.

"Coxyde et ses zouaves 1915-1916"

Livre de 95 pages nous a été présenté par Michel PIERART, orné d'un nombre appréciable de photos imprimé sur un beau papier, ce livre évoque dans de courts chapitres :

- Le 1^{er} Zouaves avec son chef de Corps le LCL ROLLAND
- Le 4^e Zouaves et Mata Hari,
- la prise de commandement du général HELY D'OISSEL
- Jean COCTEAU - TEILHARD de CHARDIN
- l'édification du Monument dédié aux Zouaves, par l'Union des Zouaves.
- et bien d'autres sujets.

Cet écrit était vendu 12,00 € sur place.

Les frais postaux d'après l'auteur approchent le coût de la publication, c'est pourquoi un envoi de France est à l'étude.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

ACTUALITÉ DU MONDE COMBATTANT

VALEUR DU POINT D'INDICE DE PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Un arrêté publié le 24 octobre 2015 fixe la valeur du point d'indice de pensions militaires d'invalidité (PMI) à **14 euros**, la mesure est donc rétroactive.

Le point de PMI sert au calcul du montant des pensions militaires d'invalidité, de la retraite du combattant et du plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la retraite du combattant est à 48 points d'indice. Son montant annuel est de 672 € euros par an, soit 336 euros par semestre.

Pour percevoir la retraite du combattant, il faut être titulaire de la carte du combattant. Cette carte est délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) selon certains critères et sur demande de l'intéressé formulée auprès du service départemental de l'ONAC-VG du lieu de résidence de celui-ci.

Cette retraite du combattant ne doit pas être confondue avec la **retraite mutualiste du combattant (RMC)** instaurée par décret de 1923 et qui demande un effort d'épargne du souscripteur, alors que la retraite du combattant est attribuée d'office aux titulaires de la carte du combattant ayant atteint 65 ans.

ATTRIBUTION D'UNE DEMI-PART SUPPLÉMENTAIRE

L'attribution de la demi-part supplémentaire aux détenteurs de la Carte du combattant est ramenée dès 74 ans au lieu de 75 ans pour les revenus perçus en 2015.

Cette modification a été introduite dans l'article 195 du code général des impôts, suite à la loi n° 2015-1785 du 29.12.2015 article 4 - JO du 30.12.2015.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DE ZOUAVES SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

Lieu : FORT DE NOGENT, Boulevard du 25 août 1944, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Déroulement:

10h00 accueil à l'entrée du FORT (Navette RER possible)
10h30 assemblée générale
12h00 apéritif- repas
16h00 déplacement vers l'Arc de Triomphe en RER navette entre le Fort Nogent et la station de RER
18h30 cérémonie à l'Arc de Triomphe
19h00 fin de la cérémonie retour au Fort de Nogent en RER

Prix du repas: 35 euros par personne à régler sur place.

Participation : - Les adhérents des amicales se feront connaître auprès de leur président d'amicale ;
- Les adhérents individuels se feront connaître auprès du bureau de l'UNZ.

Inscription :

Nom :

Prénom

Participera à l'AG de l'Union des Zouaves le samedi 15 octobre, accompagné de ____ personnes
Souhaite être accueilli à la guerre RER de NOGENT-SUR-MARNE (RER A2)

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

LES ZOUAVES DU FRONT D'ORIENT

LES RÉGIMENTS DE MARCHÉ D'AFRIQUE – 1^{ER} PARTIE : LE 1^{ER} RMA 1915

Pour les Zouaves le régiment du front d'Orient fut essentiellement le 2^e régiment bis de marche des Zouaves, mais il ne fut pas le seul, outre des régiments territoriaux engagés dans des tâches logistiques, des régiments de marche regroupant des Légionnaires et des Zouaves ont vu le jour en 1915.

Le 1^{er} février 1915, un régiment de marche d'Afrique fut formé d'abord sous le nom de « régiment d'Algérie-Tunisie » avec des éléments tirés des dépôts de Tunis, Constantine, Philippeville, Sidi-Bel-Abbès et Oran le bataillon « C » du 4^e Zouaves, commandant Benoît ; un bataillon du 3^e Zouaves sans numéro, commandant Franchot ; un bataillon de Légion étrangère, commandant Geay. Il fut placé sous les ordres du lieutenant-colonel Desruelles, du 4^e Zouaves. Embarqués à proximité de leurs lieux de formation, les bataillons furent regroupés à Malte le 5 mars. Ils étaient destinés à faire partie du Corps expéditionnaire des Dardanelles. Sur les transports Vinh-Long, Carthage, Chaouia, ils parvinrent dans l'île de Samos, le 11 mars. Tout le corps expéditionnaire se concentra en rade de Moudros. Il était placé sous le commandement du général d'Amade, lui-même subordonné au général anglais Sir Ian Hamilton, commandant en chef. Le régiment de marche d'Afrique fut rattaché à la brigade métropolitaine, général Vandenberg. La plus grande partie des troupes, du corps expéditionnaire fut dirigée sur Alexandrie le 30 mars. Le 5 avril, au cours d'une revue, à Ramleh, le régiment reçut son drapeau (qui est aujourd'hui aux Invalides). Le lieutenant-colonel Desruelles, victime d'un accident de cheval fut remplacé par le lieutenant-colonel Foulon. Après un séjour de plus d'un mois en Égypte, le régiment avec les autres corps de troupe de la division d'infanterie (175^e RI, deux régiments mixtes d'infanterie coloniale) fut amené à l'entrée du détroit des Dardanelles. Le débarquement eut lieu le 27 avril au soir, à Sedd-ul-Bahr. La campagne extrêmement meurtrière devait durer jusqu'au 4 octobre 1915. Les Turcs avaient accumulé des défenses accessoires inouïes, ils avaient poussé les précautions jusqu'à tendre des réseaux, de fils de fer barbelés très en avant dans la mer.

Dès le débarquement, le régiment prit place derrière le 175^e RI, puis le bataillon Franchot se déploya face à Krithia et Achi-Baba. Les troupes anglaises et françaises débarquées reçurent l'ordre de s'emparer de Krithia puis de marcher vers les hauteurs qu'elles devaient occuper dans la journée du 28 avril. Le mouvement commença à 8 heures du matin, l'attaque fut menée par un bataillon du 175^e et par les bataillons Geay et Franchot. Les vagues d'assaut parvinrent assez rapidement au bas des pentes de la



Photo tirée de l'illustration, elle montre un groupe de combattants français aux Dardanelles. D'après les coiffures, képis et chéchia, on se trouve en face de zouaves et de légionnaires d'un régiment de marche d'Afrique.

cote 300. Zouaves et légionnaires recevaient pour la plupart le baptême du feu, ils étaient chargés de tout l'équipement réglementaire, les hommes portant en plus 300 cartouches, un outil de parc, des sacs à terre, des piquets ou un réseau Brun. À midi la progression continuait, les deux bataillons du régiment de marche d'Afrique étaient en première ligne, la droite appuyée à la mer, la gauche en liaison avec le 175^e. Le ravin de Kerevès-Déré fut atteint à 16 heures. Là, les troupes se trouvèrent en présence d'organisations défensives garnies de mitrailleuses et protégées par d'épais réseaux de fils de fer. Le feu de l'artillerie ennemie s'était considérablement accru. Seule, l'artillerie de la flotte alliée était en action, l'artillerie de campagne de la division n'ayant pu être encore débarquée.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>

Les deux bataillons d'attaque furent obligés de céder du terrain et ce mouvement s'exécuta sous un feu violent et sous la pression de l'infanterie turque. La ligne se maintint à la hauteur des cotes 236 et 300 qui constituèrent le gain de la journée. Le combat s'arrêta à la nuit. Le bataillon Benoît qui avait débarqué à son tour vint relever le bataillon Franchot. On s'en tint là jusqu'au mois de mai.

Le 1^{er} mai, vers 20 heures, les Turcs déclenchèrent une violente attaque, afin de rejeter à la mer les éléments alliés débarqués. Ces mouvements accompagnés d'un feu violent d'artillerie persistèrent jusque vers 22 heures, mais se brisèrent devant la résistance des zouaves et de la Légion, qui contre-attaquèrent à la baïonnette. Le lendemain, 2 mai, la lutte se poursuivit et les Turcs subirent de lourdes pertes. Une contre-attaque générale de toutes les troupes, brigade métropolitaine et brigade coloniale, fut menée au son des clairons. Les Turcs furent reconduits sur leurs positions de départ, mais il fut impossible de dépasser les Organisations de Kerevès-Déré. Presque tous les officiers étaient tombés : le lieutenant-colonel Foulon, les trois chefs de bataillon étaient blessés, tous les capitaines tués ou blessés, sauf le capitaine Squinet qui prit le commandement du régiment qu'il s'efforça de réorganiser. Le bataillon de la Légion et celui du 3^e Zouaves comptaient à peine 120 hommes valides, le bataillon du 4^e Zouaves s'était regroupé en deux compagnies. Le 5 mai, le régiment reçut des renforts et se reconstitua sous le commandement du lieutenant-colonel Niéger.

Les 6 et 8 mai, on se battit encore pour la possession du Kerevès-Déré. Des tranchées furent prises et reprises. Encore une fois, les éléments de la division durent battre en retraite. Dans la nuit du 9 au 10, le bataillon du 4^e Zouaves, commandé par le lieutenant Vinchon, abandonna la rage au cœur, le terrain conquis, mais intenable désormais. Ce bataillon fut cité à l'ordre du corps expéditionnaire le 11 mai. Le régiment l'appellation de 1^{er} régiment de marche. À la suite de l'arrivée d'un deuxième régiment et, dans le but de simplifier les opérations de comptabilité, le bataillon du 3^e Zouaves passa au 2^e régiment et fut remplacé par le bataillon « E » du 4^e zouave. Le 30 mai, une opération de détail eut lieu sur le fortin le Gouez, ouvrage avancé battant le ravin du Kéveves-Déré.

Le 4 juin, des attaques plus sérieuses se produisirent dans le même secteur. La bataille se ralluma du 21 au 27 juin pour la possession de quelques réseaux de tranchées et le Lieutenant-colonel Niéger entraîna lui-même les vagues d'assaut, criant « En avant les zouaves... » Les Turcs furent rejetés des positions qu'ils avaient occupées. Des sections franches se battirent sur le mouvement de terrain dit « Le Rognon ». D'autres combats eurent lieu les 12 et 13 juillet. Le général Gouraud, qui avait succédé au général d'Amade dans le commandement du corps expéditionnaire avait été grièvement blessé au début du mois de juillet. Le général Masnou fut mortellement atteint le 12. Les Turcs contre-attaquaient sans cesse. De terribles corps à corps eurent lieu à l'arme blanche et à la grenade. Puis la lutte s'apaisa, les combattants des deux armées étant exténués. Le lieutenant-colonel Schneider avait pris le commandement à la place de Niéger, terrassé par la maladie.



L'ossuaire du cimetière de Bitola (Macédoine) regroupe environ 10.000 dépouilles de soldats français non identifiés.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS

Groupement 241 de la FNAM - Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com - <http://collectifrance40.free.fr/>